

AVIS DE SELECTION DES CANDIDATURES N° 1086
Commission de sélection des candidatures du 27 avril 2023

APPEL A CANDIDATURES
ARS/DAOSS/ N°971-2023-02-03-00001

Mise en place de l'Hébergement Temporaire de Secours (HTS)

L'Agence de Santé Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy a publié un appel à candidature le 06 février 2023 en vue de la mise en place de dispositif d'Hébergement Temporaire de Secours (HTS) en Guadeloupe. La fenêtre de dépôt des candidatures a été ouverte jusqu'au 06 avril 2023.

La commission de sélection des projets s'est réunie le jeudi 27 avril 2023 pour l'instruction des dossiers, au regard des critères fixés par le cahier des charges.

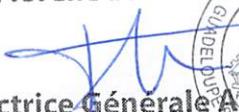
Neuf projets ont été réceptionnés par les services de l'Agence de Santé, huit ont été déclarés éligibles. Les candidatures sélectionnées sont les suivantes :

Porteur du dispositif HTS	Nombre de places accordées
Jacques SALIN - CHG	7
Roses de Lima	4
Résidence Médico-Sociale - CHSM	3
Flamboyants	3
Sacré-Cœur	2
Les Jardins de Bélost	2
Paradis des aînés	2
Perles Grises	2

Le présent avis de sélection des projets fera l'objet d'une publication sur le site internet de l'Agence de Santé Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy (www.guadeloupe.ars.sante.fr).

Gourbeyre, le 22 MAI 2023

 Directeur Général de l'Agence de Santé
Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy

Dr Florelle BRADAMANTIS

Directrice Générale Adjointe
